ter - thomas

bulletin d'information n° 9

tee shirt

juin 1987

AU TEMPS JADIS

Les extraits que nous vous proposons sont issus des "Mémoires et Notes" de Monsieur Auguste de PREVOST (1862).

(Suite du N° 8 de décembre 1986).

Nous avons eu le bonheur de rencontrer dans un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, intitulé "Fiefs et Bénéfice Tome 3, Page 465" un aveu contenant le détail de la mouvance de Bec Thomas au commencement du XVII siècle. Ce genre de document intéresse trop vivement l'histoire locale et la topographie pour que nous ne nous empressions pas de communiquer à nos lectuers ceux que nous pourrons recueillir : "Adveu de la Baronnie du Bec Thomas rendu en 1612 par dame Anne de Sabevoys, femme séparée quant aux biens, de messire Jacques de BEAULIEU, sire du lieu".

Relèvent de la dite baronie les arrières fiefs ci-après "La terre et seigneurie de la Harengère, qui est un seul fief en tier, paroisse de la Harengère, et un quart de fief nommé du Buscrichard sis paroisse de Criquebeuf la Campagne. Lesquels fiefs possédés par Jean de NOLLENT, baron de Saint Julien pour et au nom de demoiselle Marie du BUSC, son épouse.

Un fief entier nommé de Pescheveron, paroisse de Criquebeuf la Campagne à Claude de LAUNOY, sieur de Houdin, ayant épousé demoiselle Louise de LUNES, duquel fief relève le fief Doinel dont est tenant Richard de NOLLENT, sieur de St Cir".

Le fief vivant qui est un huitième de fief "paroisse de Fouqueville, qui est possédé par les Célestins de Mantes.

Le fief de la Serpe qui est un quart de fief, assis à Lery, à Antoine COLAS"

Le fief de Troussebout, huitième de fief de Haubert, paroisse de Saint Nicolas du BOSC ASSELIN (maintenant La Saussaye) a messire OZIAS de BONIFASSE, chevalier de l'ordre du roi, pour et au nom de damme Anne DESCHAMPS, son épouse"

... / ...

Le fief de Mont Poignant, plein fief de Haubert PAROISSE DE Saint Ouen de Pontcheuil à Nicolas de CAMPION, escuyer"

Le fief de Bosc Ferrey, huitième de fief de Haubert assis aux Hautres, terre paroisse de Thuit Signol, aux héritiers de Jean LAMY"

Le fief de Montfort, paroisse de Saint Denis desMonts à Nicolas de La BARGE"

Le fief de Landemare,quart de fief assis paroisse de Fouqueville à François LANGLOIS"

Le fief de Porpinchey assis paroisse de Saint Pierre des Cerqueux (Saint Pierre des Fleurs) à Louis ROUTIER.

Il y avait autrefois dans cette commune "Le Bec Thomas", un marché la mardi avec des mesures particulières au moins pour les grains, et une foire le mardi-gras.
Plusieurs anciens chemins, à plus de deux lieux aux alentours, s'appelaient : "Chemin du Bec Thomas".

Dans une charte en faveur de l'Abbaye du Bec, sous la date de 1267, les redevances sont stipulées suivant la mesure du Bec Thomas.
On voit encore l'emplacement de l'ancienne halle près de l'église (cette halle était située entre le chemin qui monte au cimetière et la maison normande actuelle.) ; cette halle a été vendue à la commune d'Harcourt qui l'a revendue par la suite.

Cette église, sous le choeur de laquelle se trouve une crypte qui recevait les restes des seigneurs qui ont été profanés en 1793, n'est pas placée au centre de la population. Mais de nombreux actes établissent qu'autour d'elle, il existait un bourg, et le moulin le plus voisin s'appelle : "Le Moulin de Bourg" dans quelques titres.
La tradition du pays est qu'une ancienne église plus considérable a été détruite au commencment du XVIII siècle, et que l'on en voit encore la porte, servant de fermeture, à un bâtiment rural de Saint Amand des Hautes Terres.
L'emplacement de la chapelle primitive était restée très reconnaissable il y a peu d'année dans l'enceinte du chateau.
Le registre d'Etienne VIPART portait que la chapelle avait été reconstruite avec le chateau et qu'en 1493, plus de trois siècles s'étaient écoulés sans que messe

... / ...

y eut été dite.
On a trouvé autour du chateau et dans la vallée, des boulets des biscaïens, et de nombreux ossements.
Au XVIII siècle il existait encore des traces évidentes de retranchements militaires.
Un des trieges a conservé le nom de : "Camp du Roi".
Il a été découvert notamment dans le bois de Cornai, des tuiles à rebords et des monnaies anciennes.

Il a existé au Bec Thomas jusqu'au milieu du XVIII Siècle, un tabellionage où les ducs d'Elbeuf ont passé des actes importants, et pour lequel ils paraissent avoir eu une prédilection particulière.
Il y avait aussi une sergenterie mentionnée en 1488.
458 feuillets in-folio des minutes du tabellionage du Bec Thomas de 1623 à 1632 sont conservés au archive départementale.
Un de ces actes est une renonciation du 27 mai 1632 à une communauté de bien entre elle et son mari, faite par Madame Catherine Henriette légitimée de FRANCE femme de Charles de LORRAINE, duc d'Elbeuf.

la population est d'environ 320 individus. Il n'y a qu'un seul hameau Mont Herout (Mons Herldi). Il est a noté également l'existance de trois moulins : "Le Moulin du Bourg, Le Moulin Guillaume, et Le Moulin Espaillard.
Le nom de ce lieu ne se prononce jamais dans le pays, que "BeThomas" et même c'est ainsi que l'on trouve écrit dans Masseville, dans l'arbre généalogique de la maison de Tournebu et dans plusieurs actes très anciens du tabellionage.
Le Chartier de Radepont renferme divers titres concernant la seigneurie de Bec Thomas.

Les renseignements ci-dessus décrits ont été puisés dans :
" Mémoires et notes de Monsieur Auguste LEPREVOST
pour servir d'histoire du département de l'Eure,
par
Messieurs Léopold DELISLE et Louis PASSY."

Evreux - Imprimerie Herissey
Janvier 1862

CARNET ROSE

Nous présentons nos félicitations aux parents de Létitia née le 27 février 1987.

Madame et Monsieur Beaucousin

CEUX QUI NOUS REJOIGNENT

Mme et Mr Hacques chemin des landrines

Mme et Mr Vilain et leurs enfants.

Le valcocq

REALISATIONS COMMUNALES (en cours ou à venir).

Suite à l'achat de la machine à écrire, Monsieur Picard Marcel s'est proposé de faire la tablette de travail. Ce qui a été réalisé, nous l'en remerçions.

Il a été effectué la pose d"une cloture afin de délimiter le terrain réservé pour la salle communale ainsi que la rénovation de l'ancienne citerne.

PONT SEVAISTRE

Remise en forme du pont Sevaistre, sur l'Oisette affluant de l'Oison, situé chemin de l'église.

Le maire remercie Mr et Mme Collet de l'avoir aidé dans la realisation de ces travaux.

CARTE COMMUNALE

Afin de préserver le site de notre village, le Conseil Municipal a opter pour un "plan d'urbanisme" plus rébarbativement nommé M.A.R.N.U. (Modalités d'Applications du Règlement National d'Urbanisme)

SALLE COMMUNALE

Pour toute réservation, il est rappelé que toute inscription doit être effectuée en la Mairie auprès du secrétariat les mercredi entre 15 H et 19 H, horaires d'ouverture ou chez Messieurs Collet Tel: 32 35 70 66 , Soenen Tel: 32 35 31 75.

BIBLIOTHEQUE

Le club de nos aînés mettra à la disposition des bibliophiles de nombreux ouvrages à partir de la rentrée.

La réalisation du rayonnage est due à notre dynamique Mr Picard, nous lui réitérons nos remerciements.

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de la Mairie.

MANOEUVRES CREVECOEUR 1987

Nous vous informons que la 23è Division militaire territoriale, sous le commandement du Général Duval, organise une manoeuvre de grande envergure (25 000 hommes, 7 000 véhicules).

Les zones d'activitées, en ce qui concerne notre canton, s'étendront sur deux jours : les 16 et 17 septembre 1987.

ELAGAGE

Il est rappelé qu'à la suite d'un Arrêté Préfectoral, il est demandé d'effectuer l'élagage des haies, arbres en bordure des voies communales.

ARRETE

Sur l'ensemble du territoire du département de l'Eure, les propriètaires usufruitiers, fermiers ou usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage, ainsi que dans les haies qui les bordent.

La destruction des chardons devra être opérée chaque année durant les mois de juin ou juillet par voie chimique ou mécanique et être terminée, au plus tard, avant la floraison.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies, conformément aux dispositions de l'article 363 du Code Rural.

CI-JOINT LE PLAN DE LA COMMUNE

ANIMATIONS DU COMITE DES FETES

- CREPES - PARTY

Au cours de la crèpe-party, ayant eu lieu le 8 février 1987, deux courts métrages ont été projetés aux enfants déguisés à leur convenance, pour la circonstance. Ensuite, ils ont pris part au goûter, garni de crèpes et de chocolat chaud.

- GALETTES DES ROIS

Pour le première fois cette année, nous avons fêté la galette des rois en la salle intercommunale de La Harengère.
Après avoir dansé, tout en faisant des jeux, nous avons dégusté la galette.
Chacun de nous repartit heureux d'avoir passé un agréable après-midi, dans le rire et la bonne humeur.

- REPAS DES ANCIENS

Le 26 avril, nos anciens se sont réunis à la salle intercommunale de la Harengère pour le repas préparé en leur honneur.
Comme apéritif le "pousse-rapière" offert par M. et Mme SOENEN fut apprécié de tous.
Puis chacun découvrit le repas préparé avec soin par M. et Mme DUNAND :

- Pâté en croute
- Saumon rose, beurre blanc
- sourire des anciens
- coquelet grillé sauce diable
- salade
- fromage
- Iles flottantes
- Vins, café, liqueur, champagne.

Réitérons nos remerciements à M. et Mme DUNAND, aux membres du comité des Fêtes et leurs épouses qui ont assuré le service.

- VOYAGE

Pour le voyage annuel du 17 mai, était prévu la visite du chateau de Bailleul, enjolivé de tableaux et d'objets de grande valeur.
Nous avons déjeuné dans un restaurant où nous avons pu apprécier la bonne cuisine de la région.
L'après-midi a commencé à Fécamp, pour ensuite visiter la distillerie de la bénédictine où une dégustation nous fut offerte.
Nous avons terminé par une petite promenade dans Etretat.

... / ...

Au retour, M. SOENEN remercia chaleureusement toutes les personnes présentes, et souhaita les retrouver l'année prochaine.

- FETE DE LA SAINT JEAN : samedi 20 juin 1987

21 H 30 : Bal gratuit organisé par le comité des fêtes
23 H 30 : Feu d'artifice

dimanche 21 juin 1987

11 H : Office religieux - Pain béni offert par le comité; toutes les mains de pain béni seront distribuées après la messe à l'église.
12 H 30 : Apéritif servi sous la tente
15 H : premier Cyclatlon de la Vallée de l'Oison ouvert à tous.
Départ place publique - Diplôme et médaille à tout arrivant.
Parcours 5 km à pied + 20 km à vélo.
17 H : Danse des enfants de la commune

Pendant les festivités, bal gratuit, jeux divers, enveloppes
Buvette, Casse-croûte, samedi et dimanche.

VENEZ NOMBREUX ----- D'AVANCE, MERCI !